



Problème avec un commissaire de justice

Par **Louis92240**, le 13/01/2025 à 16:17

Bonjour,

Mon huissier me facture 1725€ pour une expulsion d'un occupant sans droit ni titre qui a duré moins d'une heure inventaire compris et serrurier qui n'a pas eu à forcer la porte(il a juste changé un verrou par un bas de gamme qu'il a facturé 174€ + déplacement et main d'oeuvre 144€, 20 minutes)

L'huissier a également fait un PV de Constat de reprise RE F24033287, un mois plus tard . Il est parti avant 13h. Cout 1547,28€

Il refuse de me donner des explications et de me communiquer les PVs, tant que je ne l'aurai pas payé. il a déjà eu une provision de 1500€

On est loin des tarifs réglementés. Qu'en pensez-vous. Que dois-je faire?

Cordialement

Par **Cousinnestor**, le 13/01/2025 à 16:47

Hello !

Deux questions pour vous Louis :

- Aviez-vous demandé un devis et obtenu pour les prestations que vous lui demandiez ?
- Maintenant vous présente-t-il une facture détaillant ses prestations ?

A+

Par **Louis92240**, le 14/01/2025 à 10:06

Bonjour,

Non je ne lui ai pas demandé de devis, car normalement les tarifs sont réglementés, mais rien

que pour l'expulsion (pas la reprise des biens 1 mois plus tard), il a détaillé sans aucune explications:

P.V. d'expulsion F24030862 556.40€

Honoraires d'expulsion F24030861 500€

PV. de constat F4030974 335.28€

Concours force publique F24030863 33€

Facture serrurier F24030909 318€

Comme il refuse de donner des explications, je ne peux rien vérifier et il me semble qu'il y a des postes qui font double emploi.

Cordialement

Par **youris**, le **14/01/2025** à **10:59**

bonjour,

vous pouvez transmettre vos questions à la chambre régionale des commissaires de justice.

salutations